orica FORMATION

Formation Immobilier n° 9

Patrimoine et famille

DURÉE : 7 HEURES

PROGRAMME DE FORMATION

Programme de formation prévu par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier

Intitulé de la formation : Formation loi Alur

Thématique : Patrimoine et Famille

Compétences :
L'acquisition de compétences visées par la formation loi Alur dans sa thématique « Patrimoine et Famille » se décompose en 5 parties que nous verrons plus en détail ci-dessous.

La formation répond aux obligations de formation des agents immobiliers, mandataires et salariés des agences immobilières prévues par le décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier.

La formation vise l'acquisition de connaissances nécessaires liées à l'exercice de la profession d'acteur immobilier.

Public visé :
Toute personne exerçant en tant que professionnel de l'immobilier. Il n'y a pas de condition de diplôme ou de niveau d'étude. La formation s'adresse uniquement à des personnes en cours d'activité.

Prérequis :
Les modalités d'accès à cette formation n'exigent aucune connaissance spécifique.
La formation étant en e-learning, les stagiaires ont besoin d'un ordinateur / tablette et d'une connexion internet.

Durée de la formation : Il est prévu une durée de 7 heures pour cette thématique.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :
Les moyens pédagogiques de déploiement de la formation se feront sur un enseignement en e-learning.

Le responsable pédagogique est à la disposition de chaque stagiaire pour toute question, par mail à support@espace-elearning.fr, par téléphone au 03.62.26.36.50, ou sur l'outil e-learning (question posée en direct).

Modalités d'évaluation :
Dans le cadre d'une évaluation sommative et terminale, le contrôle des acquis portera sur un questionnaire, de 10 questions, à choix multiple (QCM). Cette évaluation impose une obligation de 70% de bonnes réponses afin de valider la formation.

Taux de réussite à la formation :
Le taux de réussite pour cette formation est supérieur à 95%.
Cliquez sur le lien pour consulter le détail des taux de réussite par formation : Statistiques formations

Programme

1ÈRE PARTIE : GÉNÉRALITÉS SUR LE PATRIMOINE

1.Les composantes du patrimoine
2.Le patrimoine immobilier
3.Le patrimoine financier
4.Le patrimoine professionnel

2ÈME PARTIE : PATRIMOINE IMMOBILIER ET SCI

1.Qu'est-ce que la SCI ?
2.SCI et indivision
3.Avantages et inconvénients de la SCI
4.Le régime d'imposition de la SCI

3ÈME PARTIE : PATRIMOINE ET REGIMES MATRIMONIAUX

1.Qu'est-ce qu'un régime matrimonial ?
2.Les différents régimes matrimoniaux
3.Les changements dans un régime matrimonial
4.Le régime applicable pour le concubinage et le PACS

4ÈME PARTIE : PATRIMOINE ET SUCCESSION

1.Les régimes successoraux
2.Anticiper la succession
3.La procédure de succession
4.Le coût de la succession
5.Le cadre législatif de la succession

5ÈME PARTIE : PATRIMOINE ET FISCALITE

1.Qu'est-ce que la fiscalité du patrimoine ?
2.Les principaux impôts liés à la détention d'un patrimoine
3.Impôt sur le revenu : que faut-il déclarer ?